



**Avis de convocation
à une séance extraordinaire du
conseil de la Ville de Lévis**

Monsieur le Maire,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Vous êtes avisés qu'une séance extraordinaire du conseil de la Ville est convoquée par le maire pour le **lundi 9 mai 2022 à 16 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis, lors de laquelle les affaires suivantes seront soumises :

Ordre du jour

1. Période de questions

2. Urbanisme

2.1. Audition de l'appel de la décision du comité de démolition autorisant la démolition des immeubles situés au 258 262 et 264 270, rue Saint-Joseph (lots 4 027 161 et 3 019 774 du cadastre du Québec, secteur Lévis)

Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2022-013 (**Documents d'informations déposés à la section *Documents volumineux de la Solution CITÉE***)

2.2. Fixation de la date du prononcé de la décision du comité de démolition autorisant la démolition des immeubles situés au 258 262 et 264 270, rue Saint-Joseph (lots 4 027 161 et 3 019 774 du cadastre du Québec, secteur Lévis)

3. Période d'intervention des membres du conseil

4. Levée de la séance

Le 28 avril 2022

La greffière,

(signé) Marlyne Turgeon
Marlyne Turgeon, avocate